

Campagne de syndicalisation
des organismes communautaires
en emploi page 7



URGENCE aux soins infirmiers

Cauchemar

Une gifle magistrale au PQ. Il n'y a pas d'autre façon de décrire ce qui vient de se produire dans le comté de Saguenay, un comté qui avait voté OUI à 73 pour cent au référendum de 1995.

Cette élection partielle, on s'en doute, ne présage nullement de la prise du pouvoir par l'ADQ aux prochaines élections générales, pas davantage que celle de Mercier l'an dernier n'a signifié que le Grand Soir arrivait enfin à son aboutissement pour la gauche.

Par contre, l'effondrement de ce bastion péquiste, alors même que l'économie du Québec ne s'est jamais si bien comportée depuis 25 ans, annonce très certainement, parmi plein d'autres indices, que la grogne du peuple québécois envers le gouvernement en place, grogne bien méritée s'il en est, n'est pas que passagère ou temporaire, et que même un miracle ne saurait empêcher qu'il soit évincé du pouvoir à la première occasion. Car il est ainsi, le bon peuple québécois : il ne vote pas vraiment en faveur d'un parti ou d'un autre, il vote surtout contre celui qui est en place et qu'il estime avoir assez vu. Et quand il en a marre, on lui mettrait Churchill, De Gaulle ou Abraham Lincoln comme candidat de ce parti qu'il élirait l'autre quand même, juste pour qu'il soit vraiment bien clair qu'il en a marre. Et aussi qu'il s'en balance. Peu lui importe si ce faisant il se tire dans le pied en portant au pouvoir un Jean Charest, Jean Charest que même les stratèges du Parti libéral cachent le plus possible justement pour

éviter que le bon peuple en ait marre avant même qu'il leur donne la chance de plonger leurs mains avides dans l'assiette au beurre du pouvoir.

Oh sacrebleu ! Jean Charest premier ministre pendant deux mandats... NOOOON ! PITIÉÉÉÉÉÉ !...



Ça va mal

« Hou lala la catastrophe du 11 septembre, hou lala que ça va faire mal », nous prédisaient les chambres de commerce, conseils économiques et économistes de tous poils qui jouent aux Jojo Savard du dollar, ou aux Bonhommes Sept heures du chômage, c'est tout comme. Il y a même des entreprises, par exem-

ple Bombardier, notre mythique *success story* à nous, qui ont procédé à des mises à pied « préventives », sorte de lait en poudre ou de ragoût de boulettes en boîte pour actionnaires, même si leur carnet de commandes n'a aucunement souffert des événements.

Eh bien, voyons voir. Pour le premier trimestre de 2002, la Banque Toronto-Dominion fait état d'un bénéfice net de 526 millions. À la Banque de Montréal, pour la même période, la baisse du revenu net fut d'un gros... 44 millions, l'équivalent d'un trente sous percé pour vous et moi. À la CIBC, le bénéfice net a baissé de 31 pour cent mais les profits ont augmenté de 47 pour cent. À la Banque nationale, on y est allé d'un bénéfice net record de 146 millions. Etc.

Trouvez l'erreur.

505**nouvelles csn**

est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Tél. : (514) 598-2131
Publié tous les quinze jours, il est tiré à 25 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination
Benoit Aubry
benoit.aubry@csn.qc.ca

Rédaction
Information-CSN
Photographes
Clément Allard, Raymond Bouchard, Alain Chagnon, Therry Charland, Michel Giroux, Contributions militantes
Photographies de la couverture
Alain Chagnon
Caricaturiste
Boris
Soutien technique
Lyne Beaulieu

Conception graphique
Jean Gladu
Mise en page
Benoit Aubry, Jean Gladu, Sophie Marcoux
Numérisation photo
Benoit Aubry
Films
Graphique Couleur
Impression
Les syndiqués CSN de l'imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Distribution
L'équipe du Service de distribution de la CSN, avec la collaboration de membres du Syndicat de l'alimentation de Saint-Hyacinthe (CSN), en lock-out depuis le 21 juin 1999.
Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus : (514) 598-2233
1601, av. De Lorimier, Montréal QC H2K 4M5

Site Internet de la CSN
<http://www.csn.qc.ca>
ISSN : 0712-8789

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2002
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2002

Port de retour garanti : CSN
Envoi de poste publication
no de convention : 40064900



La crise dans les soins infirmiers : les solutions ne doivent plus attendre

Textes : *Claude Saint-Georges*

Le Québec manque de personnel soignant et les manifestations de cette crise deviennent plus aiguës au fil des mois, alors que la rareté d'infirmières et autres catégories de professions se fait sentir partout. Les heures supplémentaires obligatoires se généralisent et ajoutent au fardeau de tâche déjà trop lourd. Signe évident que ça va mal, ce sont les préposées aux bénéficiaires, les infirmières auxiliaires ainsi que les infirmières qui possèdent collectivement le pire indice d'épuisement professionnel de l'ensemble des travailleuses et travailleurs québécois.

« Ce qui nous attend pourra être encore plus grave, pense Louis Roy, président de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN. À laisser aller les choses comme elles vont, il manquera plus de 20 000 infirmières et au-delà de 10 000 infirmières auxiliaires dans 15 ans. Il faut d'urgence donner suite aux recommandations des récents rapports sur la planification de la main-d'œuvre dans les soins infirmiers, auxquels la FSSS a participé, sinon la situation deviendra insoutenable. »

Selon le vice-président de la fédération, Pierre Lamy, la crise des ressources en soins infirmiers ne pourra se résoudre à moins d'un effort majeur impliquant tous les acteurs du réseau. « La FSSS compte pour sa part appuyer toutes les initiatives valables qui respectent les droits des syndiqués et qui contribuent à soulager les problèmes actuels du réseau », indique le vice-président de la FSSS.

Des erreurs aux retombées néfastes

Le système de santé et de services sociaux vit les conséquences de stratégies désastreuses qui furent adoptées au

cours des dernières années. L'Ordre des infirmières du Québec a prétendu en 1996 qu'il y avait un surplus important d'infirmières, justifiant le contingentement des étudiantes au collégial, qui n'a été levé que récemment. À la même époque, une guerre corporatiste faisait rage durant laquelle on a cherché à convaincre le ministère et les établissements d'éliminer en pratique la profession d'infirmière auxiliaire du réseau.

En dix ans, de 1989 à 1999, le nombre d'heures travaillées par les infirmières auxiliaires a

baissé de 23,2 pour cent. Durant cette période, on assistait à une diminution de 4264 postes d'infirmières auxiliaires dans le réseau.

Pour sa part, la FSSS a mené de nombreuses luttes pour maintenir les emplois d'infirmières auxiliaires dans les hôpitaux et pour obtenir l'ouverture de postes d'infirmières auxiliaires en CLSC.

Il faut préciser que les soins aux malades sont donnés par des membres de plusieurs professions, dont près de la moitié appartiennent à des catégories autres qu'infirmière. On a souvent tendance à oublier que les infirmières auxiliaires, les préposées aux bénéficiaires et les auxiliaires familiales et sociales des CLSC sont des intervenantes indispensables qui peuvent aider à solutionner le problème des ressources en soins infirmiers.

Il faut assurer la relève

Le réseau doit attirer vers les professions des soins infirmiers

de nouvelles recrues et donc former davantage d'infirmières et d'infirmières auxiliaires dans nos maisons d'enseignement. Pour répondre aux besoins futurs, dans le cas des infirmières

Portrait des effectifs en soins infirmiers

Infirmières	52 511
Infirmières auxiliaires	13 952
Préposées aux bénéficiaires	32 281
Auxiliaires familiales et sociales	3 689

auxiliaires, il devrait sortir des écoles 1200 diplômées par année au lieu des 600 actuelles. Selon la FSSS, un suivi serré s'impose de la part des ministères de l'Éducation et de la Santé et des Services sociaux pour que ce niveau soit atteint. Par ailleurs, il faudra poursuivre les pressions sur certains hôpitaux qui ne permettent



La Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN représente 33 089 membres parmi les préposées aux bénéficiaires, les infirmières auxiliaires, les infirmières et les auxiliaires familiales et sociales du réseau. Ce nombre constitue plus du tiers des effectifs de la fédération. Ces travailleuses et travailleurs sont bien représentés dans la structure politique de la fédération. Nous retrouvons ci-contre, de gauche à droite : Denise Paradis, préposée aux bénéficiaires, Gaétane Bernatchez, infirmière auxiliaire et Rachel Fluet, infirmière, toutes trois membres du bureau fédéral de la FSSS.

► pas la tenue de stages pour les étudiantes infirmières auxiliaires. Certaines compétences ne peuvent en effet s'acquérir ailleurs qu'en milieu hospitalier.

Notre situation n'est pas unique

Notre situation n'est pas unique, car la pénurie de personnel en soins infirmiers est endémique aux États-Unis comme au Canada. Selon l'Association des hôpitaux américains, l'effectif des infirmières est en déficit de 13 pour cent en 2002 et il le sera de 15 pour cent en 2004. Le débordement des urgences aux États-Unis, semblable à celui que l'on observe ici, est une conséquence du manque de personnel infirmier dans les divers départements des hôpitaux.

Les heures supplémentaires obligatoires sont répandues dans les hôpitaux et donneront lieu à une manifestation des syndicats des services de santé qui se tiendra à Washington à la fin du mois.



Marie-Paule Rose, infirmière auxiliaire, Diane Paquin, infirmière, au centre de la photo et Daniel Houde, préposé aux bénéficiaires, exercent leur profession à l'Hôpital Notre-Dame de la Merci de Montréal.

Deux rapports tracent les pistes d'action

La Fédération de la santé et des services sociaux a participé aux travaux du Forum national sur la planification de la main-d'œuvre infirmière et au Groupe de travail sur la planification de la main-d'œuvre infirmière auxiliaire, dont les rapports viennent d'être publiés.

« Nous sommes satisfaits des conclusions de ces deux groupes de travail et pour notre part nous y avons défendu des principes qui nous caractérisent comme organisation syndicale. Le travail d'équipe et la collaboration entre les professions, ça fait partie de nos valeurs. Dans d'autres milieux on a entretenu les querelles interprofessionnelles et l'isolement corporatiste, ce qui n'a pas aidé. On voit maintenant des ouvertures à un autre modèle d'organisation du travail et c'est tant mieux », de dire Pierre Lamy, vice-président de la FSSS-CSN.

« Si le ministère et les employeurs ont bien compris les leçons de la crise dans les soins infirmiers, ils mettront en application les plans d'action tracés par les deux groupes de travail. Les analyses ont été faites, les consensus ont été dégagés, le modèle est prêt. Dans nos établissements de santé, il vaut mieux utiliser les ressources actuelles et en ajouter, car il en manque. Il faut sortir des chasses gardées corporatistes et il faut revoir l'organisation du travail », soutient Pierre Lamy.

Le vice-président de la FSSS estime que tous les établissements du réseau devraient être incités par le MSSS à prendre dès maintenant des initiatives inspirées des recommandations des deux groupes de travail.

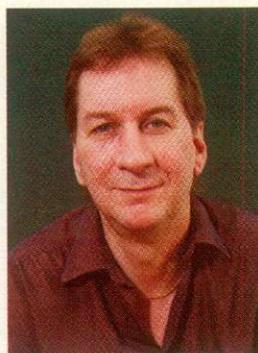
Pour réduire l'impact de la pénurie actuelle et future de la main-d'œuvre dans les soins infirmiers, la FSSS retient les pistes suivantes :

- des mesures concrètes pour établir des charges de travail équilibrées et réduire l'épuisement professionnel ;
- la contribution optimale des personnes des différents titres d'emploi et l'utilisation de leurs compétences dans l'organisation du travail ;
- la mobilisation de tous en vue d'améliorer la qualité, la quantité, l'accessibilité et la continuité des soins et services ;
- la participation des syndicats aux démarches d'organisation du travail que le ministère de

la Santé et des Services sociaux s'appête à lancer.

Quant à la situation particulière de la profession d'infirmière auxiliaire, la FSSS réclame l'ouverture de postes d'infirmière auxiliaire dans les hôpitaux généraux où on les a éliminées et la fin du boycott de la profession par les CLSC, lequel se poursuit malgré la pénurie actuelle d'infirmières. La fédération demande aussi l'émission

de directives par le ministère et les régies aux établissements afin de permettre aux infirmières auxiliaires d'accomplir tous les actes délégués pour lesquels elles sont formées.



Pierre Lamy

Johanne Lespérance, une pionnière

Johanne Lespérance est une pionnière de sa profession.

Elle est une des rares infirmières auxiliaires à travailler dans un CLSC.

C'est à la suite de négociations entre la FSSS et la Régie régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean qu'une première expérience d'intégration d'infirmières auxiliaires dans un CLSC débutait en 1996.

Malgré le succès de cette expérience et la publication de plusieurs études concluantes dans d'autres régions, la grande majorité des CLSC demeurent réfractaires à embaucher des infirmières auxiliaires.

Tu as commencé à travailler au CLSC Des prés bleus en quelle année ?

Johanne Lespérance : En 1996.

Il y a combien d'infirmières auxiliaires qui travaillent au CLSC ?

Johanne Lespérance : Il y en a quatre à temps plein et quatre à temps partiel.

Comment s'est fait l'intégration ?

Johanne Lespérance : Nous avons été affectées au départ par un certain boycott. L'intégration n'a pas été facile parce que notre profession était méconnue au CLSC. Ça va mieux maintenant, mais nos compétences sont toujours sous-utilisées. Nous étions conscientes d'être des pionnières et nous n'avons pas voulu bousculer.

Comment va la collaboration avec les infirmières ?

Johanne Lespérance : Après les hésitations du début, nous avons développé de bons rapports, tant au niveau de la communication que du partage des tâches.



Johanne Lespérance

Quelles sont vos relations avec les auxiliaires familiales et sociales ?

Johanne Lespérance : Ce sont de très bonnes relations et nous faisons un excellent travail d'équipe.

Votre expérience démontre-t-elle que les infirmières auxiliaires ont leur place dans les CLSC ?

Johanne Lespérance : Sans aucun doute. À mon avis, tous les CLSC devraient imiter le nôtre.

Que peuvent apporter les infirmières auxiliaires dans l'organisation des services d'un CLSC ?

Johanne Lespérance : Nous aidons à mieux partager le travail, à fournir une réponse plus rapide et plus adaptée. Notre formation nous permet de donner plusieurs types de soins à domicile, dégageant du même coup les infirmières qui peuvent se concentrer sur les tâches qui nécessitent l'usage de leur expertise particulière. L'utilisation rationnelle des compétences de chacun, c'est certainement une solution au manque de ressources dans les soins infirmiers.

(propos recueillis par Laurier Goulet)

Des personnes à ne pas oublier



Le 5 mai,
Journée
des infirmières

Dans la plupart des établissements de santé, diverses activités marqueront la Journée des infirmières qui se déroulera le 5 mai et la Journée des infirmières auxiliaires, le 12 mai.

Ces journées sont des occasions pour discuter avec les membres de ces professions des réalités et des défis qu'elles rencontrent au quotidien, mais également pour leur témoigner notre gratitude pour le travail si exigeant et si indispensable qu'elles accomplissent.



Le 12 mai,
Journée
des infirmières
auxiliaires

Première convention collective au McDo de Rawdon

Michel Crête

Une première au Québec : les employé-es du McDo de Rawdon ont une convention collective. « Le contrat en vigueur comprend les éléments de base d'une toute première convention. Il y a dans ce contrat des gains importants, particulièrement au chapitre de l'ancienneté. Il faut bien se dire qu'une première convention collective, ce n'est pas anodin. »

C'est ce qu'a déclaré le président de la Fédération du commerce de la CSN, Jean Lortie, après avoir pris connaissance de l'entente qui lie depuis peu une vingtaine d'employé-es et le propriétaire du McDo.

Constitué en vertu du Code du travail, un Tribunal d'arbitrage vient en effet de déterminer le contenu de leur tout premier contrat de travail. C'est le syndicat qui avait demandé au ministre du Travail, en février, de constituer un tel tribunal.

Contenu de la convention

En application du 11 avril 2001 au 14 octobre 2002, la convention collective comprend les éléments suivants : augmentations de salaire, allocations de repas, ancienneté, comité de santé-sécurité, congés fériés et chômés, congés sociaux et syndicaux (activités syndicales, deuil, naissance ou adoption, mariage), formation professionnelle, périodes de pause, etc.

Les travailleuses et les travailleurs déjà en poste au moment où le Tribunal a rendu sa décision reçoivent une augmentation de salaire de 0,10 \$ l'heure six mois après la date de leur dernière augmentation. Par la suite, ceux-ci auront droit à une hausse de 0,10 \$ l'heure tous les six mois.

Quant au nouveau salarié, il est rémunéré 7 \$ l'heure à l'embauche. Ensuite, il touchera une hausse de salaire de 0,10 \$ l'heure tous les six mois. Avant la sentence arbitrale, la majorité des employé-es recevaient 7,35 \$ l'heure.

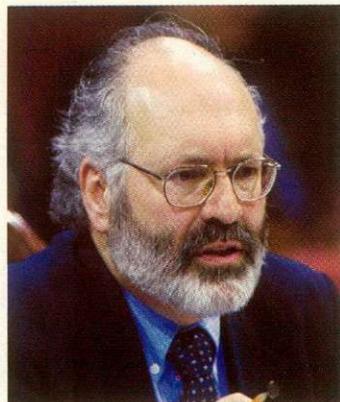
« Nous allons nous mettre à l'œuvre également pour rendre

plus dynamique ce syndicat, puisque depuis le dépôt de la requête en accréditation syndicale, il y a eu un grand roulement de personnel », a aussi affirmé Jean Lortie.

Pour sa part, le président de la CSN, Marc Laviolette, a sou-

ligné que « le grand pas pour les jeunes c'est que, dorénavant, au lieu d'être soumis à l'arbitraire, ils auront des droits bien inscrits dans une convention. Ils ont des recours pour se faire respecter. »

La requête en accréditation syndicale avait été déposée le



Le président de la CSN, Marc Laviolette.

9 janvier 2001. Le syndicat a été accrédité en avril de la même année.



Le président de la Fédération du commerce de la CSN, Jean Lortie, prenant la parole, en septembre 2000, lors d'une manifestation d'appui aux employé-es du McDo de la rue Peel, à Montréal.

Antisindicalisme notoire

On parle ici d'une première au Québec puisque, jusqu'à maintenant, toutes les tentatives de syndicalisation en vue d'améliorer le sort des jeunes travailleuses et travailleurs du géant de l'alimentation rapide McDonald's ont malheureusement échoué.

Réputée pour son opposition à la syndicalisation, la multinationale McDo a fermé des établissements où les employé-es s'étaient donné un syndicat. Ce fut le cas au McDo de la rue Peel à Montréal, en juillet 2001, et à celui

de Saint-Hubert, sur la rive-sud de la métropole, en février 1998. Au McDo situé à l'intersection des rues Mont-Royal et Papineau, à Montréal, la majorité des employé-es avaient adhéré au syndicat, en novembre 1997. Dix-huit mois plus tard, les travailleuses et les travailleurs du restaurant ont voté contre la formation d'un syndicat. En Colombie-Britannique, en 1999, les jeunes ont finalement rejeté leur syndicat dûment accrédité.



Les manifestantes et manifestants apprennent de la bouche de leur président que la SRC a suspendu les négociations, alors qu'ils étaient encore dans les autobus les menant à Ottawa.

En sensibilisant le public, les lock-outés de Radio-Canada espèrent que la société d'État montrera davantage de volonté pour mettre fin à la discrimination qui sévit à l'égard des femmes ainsi que des employé-es du Québec et de Moncton.

Quatrième semaine de lock-out à Radio-Canada

Radio-Canada rappelée à l'ordre

Jean-Pierre Larche

Les négociations ont repris le 16 avril à Radio-Canada, en présence du médiateur. La société d'État les avait suspendues quelques jours auparavant sous le prétexte que les représentants syndicaux avaient commis le geste odieux de convoquer une conférence de presse, au moment où 700 syndiqué-es se rendaient sur la Colline parlementaire à Ottawa le 10 avril.

Il faut dire que la pression s'est fait sentir ces derniers jours pour que la SRC reprenne les négociations avec les représentants de ses 1400 employé-es en lock-out.

La Fédération professionnelle des journalistes du Qué-

bec a appelé, le 11 avril, à une reprise des négociations, au nom de la liberté de presse et du droit du public à l'information. Puis la ministre du Travail, Claudette Bradshaw, s'est prononcée, lors de la période des questions aux Communes

pour une reprise sans délai des pourparlers. Enfin, le 13 avril, le Syndicat national des journalistes français a dénoncé le piratage des bulletins d'information de France 2, France 3, Euronews et Radio France, auquel se prête la société d'État depuis qu'elle a mis ses employé-es en lock-out (dont plusieurs correspondants étrangers). Même le Canadien de Montréal a exprimé son inquiétude et pour cause : sa première participation aux séries éliminatoires en quatre ans ris-

que fort de se dérouler dans le silence à la télévision d'État.

Le lock-out soulève de plus en plus de vagues dans la population. Ce sont en effet les réseaux français et anglais de la société au Québec et à Moncton, ainsi que les deux chaînes radio, Radio-Canada international (programmation multilingue) et Radio-Canada nordique (programmation en langues autochtones) qui sont perturbés, privant ainsi les contribuables d'un service de qualité.

Organismes communautaires en emploi et développement économique

La FP lance une campagne de syndicalisation

Pierre Dubois

La Fédération des professionnelles (FP) lance une campagne de syndicalisation auprès des professionnelles travaillant pour les groupes communautaires en emploi et développement économique. « L'amélioration des conditions de travail est très conciliable avec la mission de ces organismes. La syndicalisation des personnes qui travaillent pour les organismes communautaires en emploi, c'est possible et compatible avec la mission des différents organismes », explique Martin Courval, secrétaire général de la FP, qui provient du Carrefour jeunesse emploi (CJE) Capitale Nationale. En plus des CJE, on vise par exemple les Corporations de développement économique et

communautaire (CDEC) et les Services externes de main-d'œuvre (SEMO).

En juillet 2001, le gouvernement du Québec a adopté une politique sur le financement de

ces organismes. Le Québec compte pas moins de 300 organismes communautaires en emploi et en développement économique, dont 19 ont des professionnels syndiqués à la FP-CSN.

Réunis le 12 avril, les membres du bureau fédéral de la Fédération des professionnelles (FP) ont adopté les principes de cette campagne de syndicalisation, en ciblant surtout les régions de Montréal et de Québec. À l'occasion de cette campagne, la FP organise une soirée d'information le 13 mai prochain au Centre Saint-Pierre, à Montréal.



Michel Tremblay, président de la FP, Suzanne Leduc, conseillère syndicale, Martin Courval, secrétaire général de la FP et Yvan Duceppe, trésorier de la même fédération.



Le président du Conseil central du Cœur du Québec, Gilles Dubuc, le président de la Fédération de la métallurgie, Alain Lampron et le président du syndicat de l'Alcan à Shawinigan, Louis-Gérard Dallaire, ont donné une conférence de presse dans cette ville.

Journal de Montréal Un vote à 99,5 pour cent qui rapporte *Michel Crête*

Vous êtes à l'emploi de Quebecor ? L'entreprise engrange des bénéfices année après année. Le Canadien entre enfin dans les séries après une disette de trois ans, une éternité pour certains. Vous êtes donc dans un bon contexte pour négocier, croyez-vous. Vous avez raison. Mais il a tout de même fallu, auparavant, que les 300 employé-es de bureau et journalistes du *Journal de Montréal* votent à 99,5 pour cent pour des moyens de pression, dont la grève générale illimitée, et démontrent que ce n'était pas du « bluff ». Ce qui a amené leur employeur à bonifier ses offres. Et c'est à 93,5 pour cent qu'ils ont voté, le 12 avril, en faveur d'une entente de principe intervenue in extremis la veille.

Le contrat

D'une durée de quatre ans, du 31 décembre 2000 au 31 décembre 2004, la convention collective prévoit un montant forfaitaire de 2000 \$ pour l'année 2001. Elle est aussi assortie d'une augmentation de salaire de deux pour cent en 2002 et de hausses égales à l'indice des prix à la consommation (IPC) jusqu'à concurrence de 2,5 pour cent pour 2003 et 2004.

Quatre employé-es temporaires obtiendront des postes permanents, un gain sur la précarité. Il n'y a pas de recul sur la rémunération des heures supplémentaires. L'entente comprend aussi une clause pour l'échange de textes entre le journal et ceux de la chaîne *Sun Media*, propriété de Quebecor.



Dans l'ordre habituel, le président du Syndicat des travailleurs de l'information du *Journal de Montréal* (STIJM-CSN), Martin Leclerc, et trois membres du comité de négociation, Johanne Roussy, Carole Lagacé et Gaétane Lagacé.

Modernisation des alumineries Mobilisation de la CSN

Michel Crête

Décidément, c'est la CSN en entier qui mène la bataille pour que les alumineries se modernisent et remplacent leur procédé Soderberg pour consolider les emplois existants, tout en contribuant davantage à la réduction des gaz à effet de serre.

Après avoir pressé Alcoa, à Baie-Comeau, d'utiliser les 175 mégawatts (MW) que Québec met à sa disposition pour rajeunir son équipement et éviter, d'ici 2008, le licenciement de 400 de ses 1575 métallurgistes, la centrale syndicale invite maintenant la région de Shawinigan à se mobiliser pour qu'Alcan fasse de même à son usine locale.

C'est l'appel que le président de la Fédération de la métallurgie de la CSN, Alain Lampron, a lancé en conférence de presse à Shawinigan le 8 avril. Le président du Conseil central du Cœur du Québec, Gilles Dubuc, et celui du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de l'aluminerie Alcan (CSN), Louis-Gérard Dallaire, ont uni leur voix à celle d'Alain Lampron.

« L'avenir de l'aluminerie doit devenir un enjeu régional », ont-ils tous clamé d'un cri du cœur.

Réactions patronales et politiques

Leur requête a poussé Alcan à se mouiller. La compagnie a réitéré son engagement de

moderniser ses usines de Shawinigan qui utilisent le procédé Soderberg, mais en précisant qu'il n'y avait pas de décision de prise quant aux scénarios envisagés, rapporte *Le Nouvelliste*. Alors que les médias saluaient l'initiative de la CSN, les politiciens de la région ont affirmé qu'ils agissaient déjà dans ce dossier.

« Alcan Shawinigan doit aussi prendre le tournant de l'industrie de la production de l'aluminium, se lancer dans la transformation secondaire et diminuer ses gaz à effet de serre. Ainsi, on consolidera les emplois de l'aluminerie et on assurera son avenir, et plus largement celui de la région », croit Alain Lampron. Au plus tard en 2015, le procédé deviendra désuet et ne sera pas conforme aux nouvelles normes gouvernementales.

La fédération doit s'enquérir auprès du premier ministre du Québec, Bernard Landry, si Alcan Shawinigan est également admissible au programme d'allocation de 175 mégawatts (MW), prévu en vertu des programmes existant à Hydro-Québec.

On se souviendra que Alouette-Alcan a remporté la course aux 500 MW que Québec mettait à la disposition des alumineries. Elle pourra doubler sa production à Sept-Îles et créer 1000 emplois dans la transformation secondaire d'ici 10 ans.

Services à la jeunesse en détresse

Claude Saint-Georges



Hélène Lavoie, vice-présidente régionale de la FSSS-CSN

Selon Hélène Lavoie, vice-présidente régionale de la FSSS-CSN, l'insuffisance des ressources accordées à Lanaudière a des effets dramatiques. La région présente le pire tableau du Québec, avec 157 jeunes en attente d'évaluation. Quant à la liste d'attente pour traitement et réadaptation, elle est la plus longue après celle de la Montérégie, qui vit également de graves problèmes.

« Ce qui se passe chez nous, c'est grave, c'est inacceptable ! », ont dit d'une même voix les porte-parole du personnel du centre jeunesse et les familles d'accueil de la région de Lanaudière, en conférence de presse.

« Malgré notre sous-financement, la loi anti-déficit s'applique avec toute sa rigueur, entraînant une récente décision aussi absurde que celle de supprimer six postes d'éducatrices et éducateurs qui interviennent auprès des jeunes et des familles », dénonce Jocelyn Borduas, du syndicat de Providence Saint-Joseph.

Réadaptation inexistante

Dans la région, des jeunes sont hébergés dans un petit gymnase, transformé en dortoir de

fortune. « Ce sont l'intimité et la qualité de vie qui en souffrent. La réadaptation est inexistante et c'est un peu comme s'ils étaient des adultes en détention », décrit France Lamontagne, du syndicat des Pavillons jeunesse.

« Dans un tel étai financier, personne — pas même le ministre Legault — ne peut faire respecter le mandat des services à la jeunesse qui est de protéger les enfants », estime Yves Saint-Denis, du syndicat du Centre

de protection de l'enfance et de la jeunesse.

« Le développement de nos jeunes, c'est un enjeu crucial pour notre avenir collectif. Nos services à la jeunesse sont parmi les plus sous-financés au Québec. Il est plus que temps de donner aux intervenants et aux familles d'accueil les moyens d'accomplir leur mission de protéger les enfants de notre région », insiste Daniel Tessier, président du Conseil central de Lanaudière.

UCCO-SACC-CSN
dépose son projet
de convention

Priorité au régime de retraite amélioré

Sarah Binder

Les agents correctionnels fédéraux veulent que leur syndicat négocie une amélioration importante à leur régime de retraite dans une nouvelle convention collective.



Après une consultation poussée de ses membres, le Syndicat des agents correctionnels du Canada (UCCO-SACC-CSN) a déposé un projet de convention le 10 avril, lors d'une rencontre avec l'employeur, à Ottawa. Il s'agit d'une première convention pour le syndicat, qui a été fondé en mai 2001.

Travaillant dans un milieu très particulier qui peut exercer une pression physique et morale énorme, les agentes et agents veulent prendre leur retraite à l'âge de 50 ans, après 25 ans de travail et avec une rente de presque 70 pour cent de leur salaire. C'est un rêve qu'ils caressent depuis longtemps.

Un grand ménage

De l'ancienne entente négociée par l'Alliance de la fonction publique, le syndicat qu'ils ont quitté pour rejoindre la CSN, les agents ont éliminé toute expression du genre « lorsque les nécessités du service le permettent » ou « sous réserve des nécessités du service ».

Parmi les autres revendications : de nouvelles dispositions sur la santé-sécurité, des comités de relations de travail, des congés et vacances améliorés, pas d'amendes ni de suspensions sans solde, la formation et le retrait préventif lié à la maternité. On demande aussi que soit respecté le rôle du syndicat et de ses représentants.



Les représentants syndicaux (à gauche) et la partie patronale à la table des négociations.

Équipe de négociation

L'équipe de négociation pour le UCCO-SACC-CSN est composée du président national, Sylvain Martel, et des cinq présidents régionaux, Paul Harrigan, Atlantique ; Pierre Mallette, Québec ; Jason Godin, Ontario ; Kevin Grabowsky, Prairies ; et Andrew Reekie, Pacifique. Michel Gauthier, coordonnateur des services CSN, est le négociateur principal.

Les prochaines séances de négo : 30 avril et 1^{er} mai ; 11 au 13 juin ; 3 au 5 juillet ; 27 au 30 août.

Entrevue avec Jacques B. Gélinas

Globalisation = capitalisme schizoparanoïaque

Jean-Pierre Larche

Le sociologue, essayiste et conférencier Jacques B. Gélinas, auteur de la *Globalisation du monde*, était de passage à la CSN récemment, pour donner une formation sur la mondialisation à quelques militants du Conseil central du Montréal métropolitain. *Nouvelles CSN* l'a rencontré.

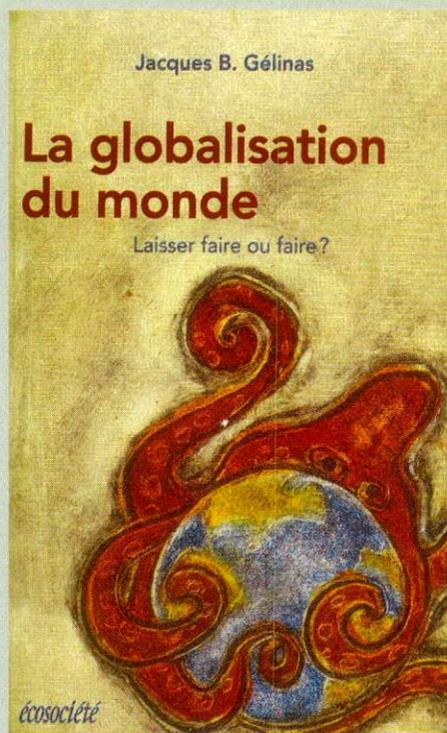
NCSN: Pouvez-vous expliquer brièvement la différence que vous faites entre mondialisation et globalisation ?

J. B. G.: D'abord, je dirais que la mondialisation est un phénomène ancien alors que la globalisation est un phénomène nouveau. La mondialisation désigne l'expansion planétaire des communications et des échanges¹. La conquête du nouveau monde par les puissances coloniales européennes en est un exemple.

La globalisation, c'est un système économique relativement nouveau, qui tend à englober toutes les ressources de la planète (de l'eau jusqu'à la vie elle-même) et toutes les activités humaines (la santé, l'éducation, la culture, etc.) dans la sphère des marchandises. Je dirais que la globalisation, c'est le système capitaliste devenu schizoparanoïaque. Les grandes compagnies sont devenues trop riches : pour maintenir le système à flot, il faut de la croissance, toujours, et ouvrir de nouveaux secteurs pour l'alimenter.

NCSN: Il y a un an, Québec accueillait le Sommet des Amériques et sa contrepartie, le Sommet des peuples. Qu'en retenir-vous ?

J. B. G.: Le Sommet des peuples fut une étape dans la construction d'un monde nouveau. La société civile mondiale a commencé à dire NON à Seattle (réunion de l'Organisation mondiale du commerce en décembre 1999). Ce mouvement s'est retrouvé à Porto Alegre en janvier 2001, pour un premier Forum social mondial, jetant les bases d'une première Internationale de la société civile... Cette fois, c'était pour dire OUI à un nouveau monde ; prenons l'exemple du commerce équitable

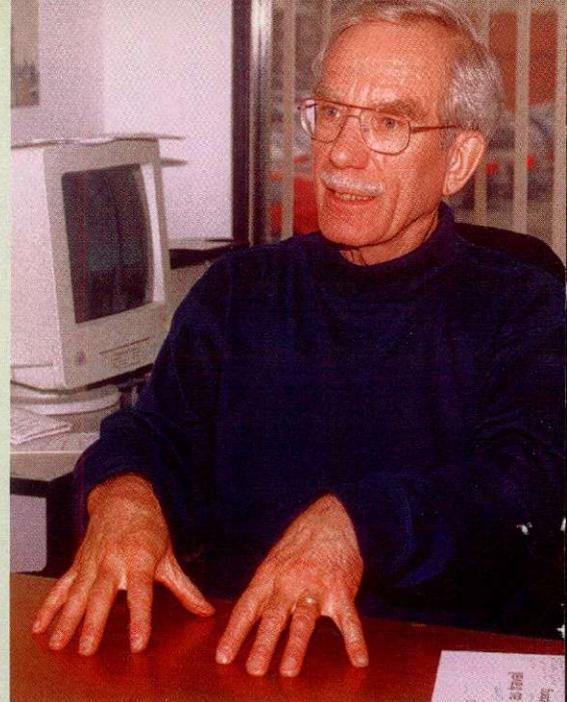


Un ouvrage incontournable pour comprendre le phénomène de la globalisation.

qui se développe lentement mais sûrement. Le Sommet des peuples s'est inscrit dans ce mouvement.

NCSN: Quel rôle les syndicats doivent-ils jouer pour permettre la construction de ce nouveau monde ?

J. B. G.: Nous faisons face aujourd'hui à une problématique globale qui ne concerne pas seulement les syndicats mais l'ensemble de la société civile. Les syndicats en constituent une branche importante. Ce qu'il faut surtout, c'est que les syndicats puissent élargir leur vision. Les compagnies sont mondiales, les syndicats doivent l'être également. Travailleurs de GM du



Jacques B. Gélinas était de passage à la CSN récemment.

monde entier, unissez-vous ! Ainsi, GM ne pourra plus faire du chantage en menaçant de démenager les emplois.

Par ailleurs, les syndicats apportent à ce jeune mouvement une vieille et solide expérience de militance. La CSN, par exemple, le fait très bien. Il faut poursuivre dans une voie d'union entre les travailleurs, les chômeurs, les environnementalistes, les féministes, etc. Il s'établit de plus en plus de liens, c'est prometteur.

NCSN : Êtes-vous d'accord avec Noam Chomsky qui soutenait dans *Le Devoir* du 2 avril que le mouvement progressiste est plus fort aujourd'hui qu'il l'était dans les années 70 ?

J. B. G. : Oui, bien sûr que le mouvement est plus fort. Pour moi, une révolution doit venir des plus pauvres. Je suppose donc que ça viendra du tiers-monde. Et on voit s'organiser une économie alternative dans plusieurs de ces pays². Il faut aussi souligner la participation active des femmes, qui fait du mouvement opposé à la globalisation un mouvement plus égalitaire et paritaire. Très souvent, les initiatives sont prises par les femmes.

1. Dans *La globalisation du monde*, un ouvrage incontournable pour comprendre le phénomène, Jacques B. Gélinas distingue en fait trois phases de l'ère de la mondialisation, dont la première remonte à 1498.

2. À ce sujet, voir *Et si le tiers-monde s'auto-finançait* publié par les Éditions Écosociété. Il s'agit d'une brillante étude sur les solutions de rechange au modèle capitaliste occidental, incapable de répondre aux attentes des citoyens des pays les moins développés.



Photos : Alain Chagnon

Près de 1000 personnes ont participé à l'instance conjointe qui a eu lieu à Montréal le 10 avril.

Équité salariale : vers du tangible...

Louis-Serge Houle et Jacqueline Rodrigue

Avec la participation de près de mille personnes à l'instance conjointe des quatre fédérations du secteur public, soit la FSSS, la FEESP, la FNEEQ et la FP, qui s'est déroulée le 10 avril, c'est dans une salle comble et attentive que l'on a pu débattre d'équité salariale.

Cette journée aura certainement été un moment privilégié pour présenter une somme importante d'informations tou-

chant le déroulement des enquêtes à venir ainsi que des prochaines étapes à franchir, mais elle aura aussi permis aux

militantes et aux militants de poser leurs questions. Pour une fois, un sentiment que l'on s'en va vers du tangible se dégage.

En même temps, on sent que le calendrier de travail a de quoi donner le vertige. Mais, une telle réunion permet de rompre avec l'isolement et de broser un portrait, sans complaisance, du travail à accomplir et du rôle attendu de chacune et chacun pour achever ce projet soutenu par les militantes et militants du secteur public de la CSN depuis plus de quinze ans.

Carmen Parent



Préposée aux élèves handicapés, Commission scolaire des Phares, Rimouski

« Nous venons d'accomplir un grand pas et nous sommes maintenant rendues à un point déterminant. La rencontre d'aujourd'hui en est une bonne démonstration. Nos membres croient qu'il est possible d'atteindre nos objectifs d'équité. Il reste encore une démarche importante qui nécessite l'implication de nos membres à la base. Nous allons la mener à terme car c'est à nous de nous assurer que l'opération fonctionne. La CSN a gardé le dossier sur la table malgré les obstructions du gouvernement. Nous sommes prêtes ! »

Patrick Simms



Intervenant service social, CLSC Jacques-Cartier, Québec

« Au cours des années, les responsabilités des professionnels de la santé se sont accrues, un problème qui s'est complexifié avec les cas de plus en plus lourds que nous avons à traiter. Comme ces postes sont majoritairement occupés par des femmes, la discrimination salariale est d'autant plus importante. Avec la méthode de la CSN pour estimer les écarts salariaux, nous serons mieux outillés et nous pourrons prendre la pleine mesure de la charge de notre travail. Il y a beaucoup de rigueur dans cette démarche. »

Lise-Andrée Morin



Agente de bureau, cégep de Limoilou, Québec

« J'ai été de celles qui ont déposé une plainte pour discrimination salariale il y a 15 ans. Depuis lors, nous avons manifesté maintes et maintes fois et j'ai participé à presque tous les moyens d'action. Même si le gouvernement a toujours repoussé nos revendications, la volonté des femmes de la CSN et de notre centrale n'a jamais fait défaut. Je recommence aujourd'hui à avoir de l'espoir. Après plus de 35 ans de service l'an prochain, je suis prête à retarder ma retraite pour voir la couleur de l'équité salariale. »

Véronique de Sève



Éducatrice, Centre jeunesse Laval, Laval

« Tout est là. Nous venons de recevoir toute l'information et le processus d'équité salariale est bien amorcé. Je crois cependant que nous sommes loin de la victoire. Je doute des véritables intentions du gouvernement. Nous devons continuer de mettre de la pression. C'est certain que les enquêtes pour estimer les écarts salariaux entre les emplois à majorité féminine et ceux majoritairement occupés par des hommes nous seront très utiles. Nous pourrions parler de nos emplois, de nos compétences. Nos membres seront très impliqués dans la démarche. »

L'école n'est pas une marchandise

Pierre Dubois

Non, l'éducation n'est pas une marchandise. Cela devient une position à défendre devant les avancées de la mondialisa-



tion néolibérale en éducation. Cette idéologie économique fait des ravages et on n'enseigne plus la littérature, mais plutôt la rédaction. On remplace la philosophie par la logique. Les institutions d'enseignement supérieur doivent maintenant être efficaces. Les choses se passent un peu comme si les objectifs de l'usine gagnaient tranquillement un des derniers bastions de la liberté de pensée. Sans parler du risque de voir les valeurs et la culture américaine prendre le pas sur le développement du sens critique et l'enracinement de la culture québécoise.

Le 6 avril dernier à Trois-Rivières, le Conseil central du

Cœur du Québec tenait le colloque : « Éducation, mondialisation, privatisation : c'est quoi le rapport ? ». Les fondements de l'éducation postsecondaire publique du Québec sont menacés actuellement par la mondialisation. Selon Marc Laviolette, président de la CSN, « l'éducation supérieure est de plus en plus courtisée par les grandes entreprises ». Selon lui, il faut résister aux pressions de privatisation.



La table ronde : dans l'ordre habituel, Pierre Patry, président de la FNEEQ, Christiane Saint-Pierre, rédactrice en chef du *Nouvelliste*, Caroline Senneville, vice-présidente de la FNEEQ, Gérald Larose, ex-président de la CSN et Céline Saint-Pierre, présidente du Conseil supérieur de l'éducation.

Gérald Larose, ex-président de la CSN et conférencier à ce colloque, va dans le même

sens : « Les grands monopoles s'achètent des innovations » avec leurs emprises sur certaines institutions scolaires. « Aujourd'hui, ce qui fait la différence, c'est le savoir », souligne-t-il. Enfin, selon Pierre Patry, président de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), « il faut élargir notre action et contribuer à développer des solutions de rechange aux impacts de la mondialisation qui ne compromettent pas nos choix sociaux ».

Premier texte d'une série de trois

60^e Congrès de la CSN

Agir pour un monde solidaire

Yvan Sinotte

« Agir pour un monde solidaire » : voilà le thème retenu pour le 60^e Congrès de la CSN. Ce monde dont il sera question, du 26 au 31 mai, englobe la planète où les forces du marché veulent imposer une logique exclusivement marchande. C'est également le monde du travail, celui de notre quotidien. C'est le monde du développement social et solidaire de l'emploi. C'est le monde de celles et ceux qui réclament une société inclusive et démocratique. C'est le monde qui souhaite la construction de convergences en faveur d'un renouveau social.



En janvier 2002, plus de 50 000 personnes se sont réunies à Porto Alegre, au Brésil, pour construire une autre mondialisation.

Page 12 • NOUVELLES CSN 504 • 19 avril 2002

A la mondialisation néolibérale, il faut opposer une mondialisation fondée sur le respect et la promotion de la démocratie, la souveraineté des peuples, les droits du travail et sociaux, les chartes, les droits des femmes, l'application intégrale de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'abolition des dettes des pays les plus pauvres et la recherche de la paix.

Prééminence des droits

Les solutions alternatives proposées viseront les moyens à prendre pour que les gouvernements cessent de se soumettre

aux seules lois du marché et préservent la souveraineté des États tout en assurant la prééminence des droits humains, sociaux et du travail. Ceci n'est possible qu'en reconnaissant la primauté des chartes, le respect de l'environnement et des conventions internationales.

Pour y parvenir, les populations doivent disposer de mécanismes formels de consultation et du pouvoir de décider ultimement de la pertinence pour leur pays d'adhérer ou non aux accords internationaux intervenus.

En somme, il faut agir pour une autre mondialisation en renforçant les échanges internationaux entre les militantes et militants syndicaux et le réseau féministe international, les femmes étant souvent les premières à souffrir de l'exploitation commerciale des richesses nationales.

Hausse vertigineuse des régimes collectifs d'assurance

Une politique du médicament s'impose

Henri Goulet

Photo : Journal de Montréal - Raymond Bouchard



En plus de réclamer un régime public d'assurance médicaments, les deux vice-présidentes de la CSN, Denise Boucher et Claudette Carbonneau, ont dévoilé, le 6 avril, les résultats d'une analyse effectuée à partir des contrats des régimes collectifs négociés par des syndicats affiliés à la CSN dans plusieurs secteurs d'activité, dont l'enseignement, la santé et les services sociaux, le papier, la métallurgie et le commerce.

Dorer la pilule n'est tout simplement plus possible. Les contrats d'assurance collective se négocient au rythme de 15 à 20 pour cent d'augmentation par année et, selon un de ces contrats analysé à la CSN, le coût annuel du « volet médicament » d'une famille, qui était de 575 dollars par année en 1997, atteindra 1440 dollars en 2003, une hausse de 150 pour cent en six ans. Aux grands maux les grands remèdes.

Pour Claudette Carbonneau, ces hausses affectent tous les salarié-es, mais pénalisent davantage les travailleurs à plus faible revenu. « Pour nos membres dans le transport scolaire et dans les hôpitaux, là où un grand nombre sont à temps partiel ou sur appel, ainsi que dans les petites entreprises de commerce, ces hausses, combinées aux autres garanties d'assurance, poussent

le coût des primes au-delà de 10 pour cent de leur salaire, une ponction disproportionnée en regard du revenu disponible. »

La vice-présidente de la CSN, Denise Boucher, a tenu à rappeler au gouvernement du Québec sa promesse de 1996 à l'effet d'adopter une politique du médicament dès la mise en place du régime public d'assurance médicaments. Pour la CSN, cette politique devrait, entre autres, réduire les années de protection accordée aux médicaments brevetés, appliquer le principe du prix le plus bas pour un groupe de médicaments comparables et réglementer la publicité et les dépenses en marketing des compagnies pharmaceutiques auprès des médecins, des associations de malades et du grand public.

Période de probation de deux ans chez Sido, à Granby

Bataille des syndiqués pour exercer leurs droits

Michel Crête

Syndiqués depuis 1952, les 60 travailleuses et travailleurs de la Société industrielle de décolletage et d'outillage (SIDO), à Granby, doivent encore se battre pour pouvoir exercer leurs droits prévus à la convention collective, sans crainte de représailles de leur employeur.

■ Ils aimeraient bien profiter du renouvellement de leur convention collective pour qu'on ramène de deux ans... à trois mois la période de probation. Quand ça prend deux ans pour obtenir sa permanence, on comprendra les travailleurs d'être timides à faire valoir leurs droits.

D'autres points jugés importants demeurent toujours

litigieux, dont l'affichage des nouveaux postes qui devrait se faire selon l'ancienneté, ainsi qu'une nouvelle classification des postes.

À l'exception de la mésentente concernant les milliers de dollars que les employé-es veulent récupérer parce que leur patron n'a pas respecté la grille salariale dûment négociée, les revendications salariales ne

devraient pas poser de problèmes majeurs. Les travailleurs demandent environ 2 pour cent d'augmentation annuelle, ajoutée au taux d'inflation. Ils réclament également l'introduction d'une clause de progression salariale à l'intérieur d'une même classification. Les salaires varient entre 8 \$ et 17 \$ l'heure. Les syndiqués souhaitent ratifier une nouvelle con-

vention collective d'une durée de trois ans. Leur convention est échuée depuis décembre 2001.

Un conciliateur tente de rapprocher les deux parties.

Située dans le parc industriel de Granby, l'entreprise de précision mécanique SIDO existe depuis 1949. Propriété de M. Luc Benoît, elle compte Bombardier et Pratt & Whitney parmi ses clients.

Fête des travailleuses et des travailleurs

Le 1^{er} mai, faites place aux « Droits devant » !

Maude Hébert *

Cette année, le 1^{er} mai, Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, se déroulera sur le thème « Droits devant ». Pour souligner l'événement, les conseils centraux ont organisé des activités qui se tiendront dans chaque région du Québec. C'est l'occasion pour toute personne de faire entendre ses revendications et ses convictions.

A titre d'exemples, des marches et des manifestations, des 5 à 7, des soirées dansantes, des assemblées et des brunchs auront lieu dans plusieurs villes du Québec. Cependant, les activités se dérouleront sur différentes journées, selon les régions.

Comme le sous-entend le thème « Droits devant », des revendications de droits pour la société d'ici et d'ailleurs marqueront la journée. Violence, pauvreté, conditions de travail, services publics et libertés seront quelques-uns des sujets abordés.

Montréal

Un rassemblement populaire aura lieu le 26 avril à 11 heures, au carré Saint-Louis, afin de nous faire entendre du G-8. Une manifestation débutera à 18 h 30, le 1^{er} mai au parc La Fontaine, rue Sherbrooke, angle Cherrier. Des militantes et militants prendront la parole tout au long de la journée. La journée se poursuivra par une fête au Medley, à compter de 20 heures.

Québec-Chaudière-Appalaches

Une manifestation intersyndicale se déroulera le 1^{er} mai. La journée se terminera par un 5 à 7.

Abitibi-Témiscamingue-Ungava

Un 5 à 7 est prévu pour le 1^{er} mai. Un lunch sera servi sur place.

Bas-Saint-Laurent

L'assemblée générale se déroulera sur le thème « Droits devant ». Une marche intersyndicale aura lieu dans les rues de Rimouski. Elle sera suivie d'une soupe populaire. Une soirée est organisée au bar La Coudée.

Cœur du Québec

Un 5 à 7 est prévu au bureau du conseil central (cocktail et buffet seront servis). Un invité sera présent pour raconter des contes et légendes sur le thème de la journée.

Estrie

Une marche aura lieu dans la journée. Des gens prendront la parole sur place pour souligner l'événement. Un souper sera



La manifestation du 1^{er} mai de l'an dernier, à Montréal, avait rassemblé près de 3000 personnes.

ensuite servi à l'Hôtel Ramada. La journée se terminera par une soirée dansante animée par un groupe de musique.

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Un brunch aura lieu le 5 mai, aux Îles-de-la-Madeleine, au cours duquel il y aura discussion sur le thème « Droits devant ». Pour la Gaspésie, il y aura une manifestation intersyndicale durant la journée. Une assemblée générale et un souper sont également au programme.

Lanaudière

Dans la journée du 1^{er} mai, il y aura une manifestation dans les rues de Joliette sur les thèmes de la mondialisation et de la pauvreté. Une assemblée générale est également à l'horaire. La journée se terminera par un 5 à 7.

Laurentides

Des activités humoristiques auront lieu lors de l'assemblée générale.

Montérégie

Les activités se dérouleront le 1^{er} ou le 3 mai, selon les différentes villes. Des soupers et des 5 à 7 sont à l'horaire. Il y aura un

souper le 3 mai, à Sorel, pour souligner les grandes batailles syndicales de la région.

Nord-Est

Un souper est prévu à l'hôtel le Manoir de Baie-Comeau, pour souligner la Fête des travailleuses et des travailleurs.

Outaouais

Il y aura une manifestation suivie d'un souper de solidarité. Des militants prendront la parole pour expliquer leurs revendications et discuter du thème « Droits devant ».

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Un 5 à 7 est prévu à l'hôtel La Saguenéenne (arrondissement Chicoutimi). Différentes interventions de syndicats en conflit auront lieu. La projection du film « Le vol de la caisse » est également à l'horaire.

Pour connaître les détails et les endroits exacts des diverses manifestations, consultez votre conseil central.

*Diplômée en Arts et technologie des médias du cégep de Jonquière, option presse écrite, Maude Hébert est stagiaire au Service de l'information de la CSN.



À l'occasion de la fête du 1^{er} mai 2001, plusieurs centaines de manifestantes et manifestants ont défilé dans les rues de Québec.

Fondation investit un million de dollars

Création d'une soixantaine d'emplois au Cirque Éos

Johanne Gingras



Fondation, le fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, investit un million de dollars dans le Cirque Éos, créé à Québec. L'investissement permettra l'envol du cirque, dont le personnel atteindra le nombre de 129 pour leur deuxième spectacle. Le cirque pourra également assurer sa propre production en salle et sous chapiteau, réaliser sa tournée nord-américaine et déjà entreprendre la préparation d'un nouveau spectacle avec de nouveaux artistes. Fondation soutient les industries culturelles et récréotouristiques pour le rayonnement du Québec qu'elles apportent et pour les milliers d'emplois qu'elles créent chaque année.

« Avec le Cirque du Soleil et la création d'écoles de cirque, explique le président-directeur général de Fondation, Léopold Beaulieu, le Québec s'est doté d'une expertise enviable dans ce domaine. Il faut encourager les projets qui créent de l'emploi pour ces jeunes artistes et techniciens des métiers du cirque, diplômés d'ici, qui étendent la notoriété culturelle du Québec en Europe et en Amérique. »

Un premier spectacle éblouissant

Fondé en 1998, le Cirque Éos est né de la volonté de se regrouper. Il a été constitué pour le spectacle d'un groupe de finissants de l'École du cirque de Québec. Celui-ci, intitulé Imaginaire, a connu énormément de succès au Québec et en Europe, attirant plus de 400 000 spectateurs. Sa renommée grandit sans cesse à l'échelle internationale.

Les fondateurs ont décidé de créer le Cirque Éos pour offrir l'opportunité à la relève artistique de poursuivre une carrière professionnelle et pour promouvoir, tant sur les marchés national qu'international, le talent de ces jeunes artistes. « Nous sommes actuellement le premier employeur de l'École du cirque de Québec, précise le président fondateur du Cirque Éos, Michel Rousseau. Depuis deux ans, nous sommes passés de

trois à 65 employé-es. Il s'agit notamment des artistes, du personnel administratif et technique et d'une douzaine d'autres personnes qui, durant l'année, font de la scénographie, de l'infographie, de la photo et de la vidéo. »

Une formule accessible

Ce qui particularise le Cirque Éos, c'est son accessibilité à un plus large public. Les prix sont intéressants, le cirque offrant même des forfaits familiaux ou de groupe. Le fait de pouvoir effectuer ces tournées sous chapiteau aussi bien qu'en salle permet au Cirque Éos de rejoindre un large auditoire. Pour marquer le coup d'envoi de sa première tournée nord-américaine, qui comptera plus de 500 représentations s'étalant sur près de deux ans, le Cirque Éos s'installera au Quai de l'Horloge du Vieux-Port de Montréal, dès le 17 juillet prochain. Il y présentera Imaginaire, première création au nom évocateur du Cirque Éos.

Le nom d'Éos, déesse grecque de l'Aurore qui ouvrait les portes du ciel au char d'Hélios (le soleil), convient à merveille car pour ses artistes, dont la plupart sont de jeunes diplômé-es de l'École du cirque de Québec, il est question du commencement d'une carrière pleine de promesses.

les productions
CIRQUE
ÉOS

Son 12^e colloque attire 1200 participants

L'APPA a 40 ans



Ginette Allie, présidente de l'Association professionnelle du personnel administratif de la CSDM

L'Association professionnelle du personnel administratif (APPA) célèbre son 40^e anniversaire. L'organisation syndicale a souligné l'événement lors de son 12^e colloque qui s'est tenu du 7 au 9 avril, auquel 1200 personnes ont participé. La présidente de l'APPA, Ginette Allie, soutient que ce colloque a eu des effets positifs sur l'unité syndicale. « Il permet aux gens de se rencontrer dans un autre contexte et de briser l'isolement de leur milieu de travail », affirme-t-elle. En effet, plusieurs activités à caractère social étaient à l'horaire tout au long de l'événement. L'APPA-CSN regroupe la Commission scolaire de Montréal ainsi que l'English Montreal School Board. Elle compte 6000 membres dont 85 pour cent sont des femmes.

M.H.

Pétition à signer avant le 30 juin

Pour combattre la privatisation de l'eau

Au nom de l'Association québécoise pour le Con-



trat mondial de l'eau, Serge Roy, ancien président du SFPO, était l'invité du Collectif environnement de la CSN lors de sa dernière rencontre. Il est venu présenter les objectifs du groupe, l'importance d'adhérer au Manifeste de l'eau et l'urgence de signer la pétition actuellement en circulation.

Le groupe poursuit deux objectifs : faire reconnaître l'eau à titre de patrimoine commun de l'humanité et promouvoir le droit fondamental d'accès à l'eau potable et à son assainissement. Pourquoi l'eau ? Parce que la situation est ur-

gente et que pas moins d'un milliard et demi de personnes n'ont pas accès quotidiennement à l'eau potable. Mais aussi et surtout parce que les prédateurs de la ressource, les Vivendi, Lyonnaise des Eaux et autres grands seigneurs de l'eau, font tout en leur pouvoir pour soumettre l'eau aux lois du marché.

Devant cette vague qui déferle un peu partout dans le monde, il importe de réclamer que l'eau soit reconnue comme un bien commun de l'humanité. La pétition est disponible sur le site web (www.manifesteau.qc.ca).

H.G.

Le Camp vol d'été Leucan-CSN

« ...on ne peut que les soutenir »

Pour une sixième année consécutive, la CSN s'associe au Camp vol d'été Leucan-CSN. Une campagne de financement, qui consiste en une vente de chandails du camp, est actuellement en cours pour permettre aux enfants souffrant de leucémie et autres cancers et à leur famille de participer au camp.

Selon le vice-président de la CSN, Roger Valois, le rêve de la CSN est d'arriver à financer complètement le camp. « La CSN prend à cœur cette cause puisqu'il est question d'enfants, explique-t-il. Lorsqu'on voit des travailleurs syndiqués à la CSN, prendre leur semaine de congé pour aller travailler bénévolement au camp, on ne peut faire autrement que les soutenir. »

« Grâce à la campagne de financement, la CSN assume 75 pour cent des coûts du camp, affirme la responsable de la campagne, Céline Charbonneau. C'est environ 450 personnes, incluant 40 bénévoles, qui bénéficient du soutien financier de la CSN. » L'an dernier, la campagne de financement a rapporté 125 000 dollars. Cette

— Roger Valois

année, l'objectif est qu'il y ait environ la moitié des bénévoles du camp qui proviennent de la CSN.

Pour commander un chandail, il suffit de remplir le bon de commande apparaissant ci-dessous. Prenez note qu'aucun chandail du camp ne sera vendu lors du Congrès de la CSN en mai prochain.

M.H.

Bon de commande

Camp Vol d'été LEUCAN-CSN 2002

Numéro du syndicat : _____
Nom du syndicat : _____
Nom de la personne : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. travail : (____) _____ résidence : (____) _____
 5 chandails : 58 \$ 20 chandails : 213 \$
 10 chandails : 110 \$ 25 chandails : 265 \$
 15 chandails : 162 \$

Le chèque doit être libellé au nom de LEUCAN-CSN et envoyé à :
Distribution CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
(514) 598-2233



À vos livres

Les petits gestes...

Pour éviter la dégradation de l'environnement, tous les citoyens doivent poser des actions concrètes. *Le Guide syndical sur le traitement des matières résiduelles en milieu de travail*, produit par la CSN, invite à suivre une voie de développement soutenable. Maintenant qu'il y a une loi et un plan d'action au Québec pour traiter les matières résiduelles, le guide rappelle l'importance de participer au processus d'implantation de la loi dans les milieux de travail.



Disponible chez votre libraire préféré

1601, av. De Lorimier, Montréal, QC H2K 4M5

documentation@csn.qc.ca

(514) 598-2151

Coût : 5 \$

Frais de poste :

1 exemplaire : 2,50 \$

2 exemplaires : 3,00 \$

3 exemplaires : 3,50 \$

Paiement d'avance pour 3 exemplaires et moins
Toute quantité supérieure sera facturée

La CISL réclame des mesures draconiennes

Le travail tue !

Avec 160 millions de nouveaux cas de maladies liées au travail chaque année et 1,2 million de décès, le secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), Guy Ryder, demande que l'on prenne des mesures draconiennes sur les lieux de travail.

Vu l'ampleur du problème, le 28 avril est devenu la Journée internationale d'hommage aux travailleurs morts, blessés ou malades du fait de

leur emploi. « Améliorer la santé publique grâce à un meilleur système de santé et de sécurité » sera le thème mondial pour ce 28 avril. Les syndicats organiseront des activités de commémoration dans plus de 110 pays. La CISL représente 157 millions de travailleurs et travailleuses de 225 organisations affiliées dans 148 pays et territoires. La CSN est la seule centrale syndicale québécoise affiliée de plein droit à la CISL.

M.H.

AJIQ : droit d'auteur piétiné

Le conflit entre la division Médias du Groupe Transcontinental (GTC) et l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ) a pris un nouveau tournant avec la décision de cet éditeur d'imposer à tous ses collaborateurs, depuis le 1^{er} avril dernier, un contrat non négocié et non négociable qui les oblige à renoncer à leurs droits d'auteur et à se dissocier de leur association professionnelle. Les journalistes pigistes qui refusent de se plier à cette décision de GTC seront rayés de la liste des collaborateurs.

B.A.



Intégration au travail de 16 handicapés intellectuels

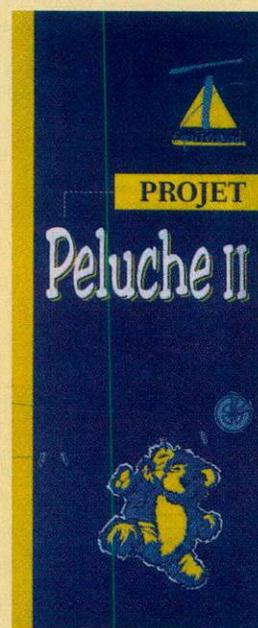
Près de 200 000 \$ pour Peluche II

La ministre d'État à la Solidarité sociale, à la Famille et à l'Enfance, Linda Goupil, et la ministre déléguée à l'Emploi, Agnès Maltais, attribuent une somme de 196 189 \$ à ÉquiTravail pour la réalisation du projet Peluche II.

Ce projet vise les personnes qui éprouvent de la difficulté à intégrer le marché du travail en raison d'une déficience intellectuelle ou de trou-

bles d'apprentissage. La subvention permettra la formation et l'intégration en emploi de 16 préposés-es à la désinfection et à l'entretien de jouets dans les centres de la petite enfance de la région de Québec et de Portneuf. Cette aide financière provient du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail du gouvernement du Québec. La CSN encourage ce programme d'action positive puisqu'il favorise l'équité en matière d'emploi.

M.H.



IL Y A **42** ANS...



Photo : Archives CSN

Une session de formation a été donnée en 1960, vraisemblablement sur l'histoire du mouvement ouvrier, à la Maison Montmorency de Québec. Le directeur du Service d'éducation de la CTCC (précurseur de la CSN), Fernand Jolicœur (l'homme élançé, au centre), y prenait part.

Essence

« Le prix doit être plafonné »

— Roger Valois



À la suite de la nouvelle hausse du prix de l'essence survenue durant la première semaine d'avril, le vice-président de la CSN responsable du dossier du transport, Roger Valois, a enjoint le ministre des Ressources naturelles, François Gendron, d'en plafonner le prix.

Roger Valois soutient que « l'on est à la merci d'un marché contrôlé par quelques compagnies qui s'entendent pour faire des profits faramineux sur notre dos ». Le prix de l'essence n'est pas réglementé, mais le ministre Gendron a le pouvoir, prévu par la loi, de fixer un prix maximum, dit-il. D'après Roger Valois, le ministre devrait exercer son pouvoir sans tarder.

M.H.



Au téléphone

Combien de fois dans une journée recevez-vous un téléphone ? Eh bien, méfiez-vous puisque cette situation arrive rarement. En effet, on peut dire que l'on reçoit un téléphone lorsqu'il est question de l'appareil lui-même. Il est donc plus fréquent de recevoir des appels téléphoniques. Par le fait même, vous comprendrez qu'on ne fait pas un téléphone, mais bien un appel téléphonique. Le téléphone est l'appareil qui sert à faire des appels téléphoniques.

Par ailleurs, l'expression « retourner un appel » est un anglicisme (*to return a call*). Il est préférable d'employer le mot « rappeler ». Dorénavant, vous pourrez dire « laissez-moi un message et je vous rappellerai » au lieu de « laissez-moi un message et je retournerai votre appel ».

Un autre petit truc pour perfectionner votre vocabulaire téléphonique : le verbe « téléphoner » s'utilise toujours avec un complément d'objet indirect. On doit donc *appeler quelqu'un*, mais *téléphoner à quelqu'un*. Il est également correct de téléphoner quelque chose à quelqu'un. Par exemple, au lieu de téléphoner pour donner une information, on téléphone l'information.

En entrevue

En ce qui concerne les mots « entrevue » et « interview », ils semblent peut-être synonymes à vos oreilles, mais ils ne le sont pas. Par contre, ces deux mots sont parfaitement acceptés dans la langue française. Une « entrevue » est la rencontre d'un employeur et d'un candidat à un emploi. Dans ce sens, on ne doit jamais utiliser le mot « interview ». Pour ce qui est du mot « interview », c'est un anglicisme qui est accepté dans notre langue. On emploie ce mot lorsqu'on veut parler d'un entretien au cours duquel on interroge une personne sur différentes facettes de sa vie, dans un but de diffusion. Le mot « interview » peut aussi désigner un entretien publié dans un journal.

Enfin, pour être poli lors de vos conversations téléphoniques, vos entrevues ou vos interviews, il est important de savoir employer le mot « bienvenue » au bon moment. Lorsqu'il est question d'une formule de salutation, le mot « bienvenue » est correct. Cette formule correspond à : « soyez le bienvenu chez moi ! » Toutefois, on ne peut répondre « bienvenue » après une formule de remerciement, car il s'agit d'un anglicisme. Dites plutôt : « C'est moi qui vous remercie ! »

Maude Hébert

N.B. Ces informations sont tirées de l'ouvrage de Guy Bertrand intitulé *400 capsules linguistiques*.

Un appel d'urgence

Deux groupes d'employé-es techniciens ambulanciers de l'Abitibi-Témiscamingue ont lancé un appel d'urgence à la CSN : ils souhaitent améliorer leurs conditions de travail et de vie. Il s'agit des 18 salarié-es d'Ambulances Val d'Or et d'Ambulances Senneville. Les requêtes en accréditation syndicale ont été déposées au ministère du Travail du Québec le 20 mars et le 3 avril.

Fabrique Notre-Dame

Si tout prochainement le goût vous prend de visiter le cimetière Côte-des-Neiges, à Montréal, eh bien ce sera un guide membre de la CSN qui vous accompagnera dans ses allées. Les 39 guides, réceptionnistes,

sacristains, préposé-es aux boutiques, employé-es des services administratifs, ainsi que les travailleurs à l'éclairage et au son du célèbre lieu viennent de faire leur entrée à la CSN. C'est la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame qui administre le cimetière. Ce groupe d'employés rejoint ainsi une centaine d'autres travailleuses et travailleurs affectés aux enterrements et à l'entretien des terrains et monuments.

Des « psy »

à Rivière-du-Loup

Au nombre de huit, les psycho-éducatrices et psychologues du centre hospitalier Rivière-du-Loup se sont tournés vers la CSN, en mars, pour les aider à améliorer leur sort. Ils seront

membres du Syndicat des professionnelles du Bas-Saint-Laurent.

Ils sont des nôtres

Les 16 travailleuses du Centre de la petite enfance Au village des petits lutins, à Lorrainville, au Témiscamingue, sont maintenant membres de la CSN. Ils rallient le Syndicat des travailleuses et des travailleurs du CPE Caliméro, à Ville-Marie.

Michel Crête

Abolition de 24 postes au cégep de la Gaspésie et des îles

Coalition réclamée

À la suite de la commande du ministère de l'Éducation, la direction du cégep de la Gaspésie et des Îles abolira, cette année, 24 postes dans le personnel de soutien. Les syndicats des quatre centres (Gaspé, Grande-Rivière, Carleton, Îles-de-la-Madeleine) invitent le conseil d'administration du cégep à rejeter le plan de compressions de la direction.

Un débat public pourrait amener le ministère à fournir des sommes supplémentaires pour résorber le déficit. Les syndicats CSN du personnel de soutien en appellent à une large coalition de personnes et d'organismes intéressés au développement de la région.

M.H.

Manif le 27 avril à Montréal

Pour que cesse la violence en Palestine

La violence fait toujours rage dans les territoires palestiniens, où l'armée israélienne poursuit ses actes de brutalité et de destruction en repoussant tous les appels à la paix, de plus en plus nombreux à se faire entendre. La semaine dernière, les médias continuaient de rendre compte des actes de terreur perpétrés contre des civils : arrestations « préventives », assassinats sommaires, saccage des maisons, etc. Pour réclamer entre autres le retrait de l'armée israélienne des villes et villages palestiniens et l'envoi des forces de l'ONU, une vaste coalition, dont la CSN et des organisations regroupant les communautés juive et arabe ainsi que plusieurs groupes communautaires et syndicaux, a lancé un appel pour participer à une grande manifestation le samedi 27 avril à Montréal. À compter de 13 heures, à l'intersection des rues Peel et René-Lévesque, les partisans de la paix se réuniront et marcheront vers le complexe Guy-Favreau. Pour renseignements : (514) 598-2008.

L.-S.H.

Service de syndicalisation de la CSN

Montréal : 1 800 947-6177 • Québec : 1 877 906-0202

syndicalisation@csn.qc.ca

Syndicalisme américain

Stagnation

Le taux de syndicalisation aux États-Unis est demeuré à 13,5 pour cent de 2000 à 2001, alors qu'il atteignait 20,1 pour cent en 1983. Dans les services publics, quatre personnes sur 10 sont syndiquées, contre une sur 10 dans le secteur privé. Le plus fort contingent se retrouve dans les services de police et d'incendie.

Pourtant, tout comme au Québec et au Canada, les statistiques démontrent qu'il est beaucoup plus avantageux, sur le plan salarial, d'être syndiqué. Il existe en effet un écart salarial de près de 21 pour cent en faveur de l'emploi syndiqué.

Y.S.

Jean-François Blain commente l'approche Caillé chez Hydro-Québec

« Une politique qui correspond aux coupes à blanc en forêt »

La politique énergétique mise en avant par Hydro-Québec et son actionnaire principal (sic) le gouvernement du Québec, toute basée sur la production accélérée de mégawatts pour nourrir les gros intestins des clients industriels et pour étancher la soif insatiable des clients états-uniens, se compare en tous points aux coupes à blanc dans le secteur de la forêt. C'est l'essentiel du message, chiffres à l'appui, qu'est venu livrer Jean-François Blain aux membres du Collectif environnement de la CSN.

Militant pour un développement durable et coauteur du livre *Les mauvais coups d'Hydro-Québec*, paru en 1999 aux Éditions Nota bene, il souhaite susciter un large mouvement pour contrer « la théorie Caillé », axée sur le har-



Jean-François Blain

nachement tous azimuts des rivières et sur la production pleine turbine, même actionnée au gaz comme dans le cas du Suroît. « Je souhaite depuis quelques années déjà que la CSN s'engage davantage dans le dossier de l'énergie. Son implication est majeure. Depuis le virage commercial opéré en 1997, les citoyens sont littéralement tenus dans le noir face aux orientations d'Hydro-Québec. Les clients industriels sont grassement favorisés, au

détriment de l'environnement et de la clientèle résidentielle. Il est grand

temps de regrouper toutes nos énergies. »

H.G.

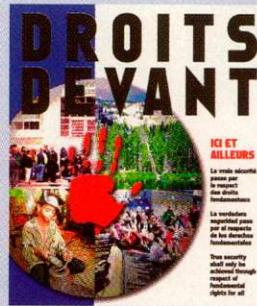
Rassemblement le 26 avril à Montréal

Droits devant le G-8

Afin de faire comprendre au G-8 les besoins fondamentaux de la société d'aujourd'hui, la Coalition 1^{er} mai, dont fait partie la CSN, organise un rassemblement populaire, le vendredi 26 avril, à 11 heures au carré Saint-Louis, à Montréal.

Étant donné que les membres du G-8 se rencontrent à Montréal à la fin avril, le moment est propice pour faire valoir les différents droits revendiqués pour un monde meilleur. Sur le thème « Droits devant », le rassemblement mettra en avant les luttes contre la pauvreté et l'exclusion, pour le droit au travail et pour le respect de nos droits sociaux.

La Coalition 1^{er} mai regroupe l'Association pour une solidarité syndicale étudiante, la CSD,



la CSO, le Comité québécois du forum social mondial, le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN, le Conseil régional FTQ, la FECQ, la FEUQ, le SFPO, le SPGO et Trovep de Montréal.

M. H.

Silence des armes

Quatre décennies cruelles viennent de prendre fin en Angola : 13 ans de lutte contre le pouvoir colonial portugais, puis 27 années de déchirures entre factions rivales depuis l'accession à l'indépendance.

Le silence des armes soulage. Il se confirme par l'accord signé le 4 avril entre le mouvement rebelle UNITA (Union pour l'indépendance totale de l'Angola) et l'état-major en place à Luanda. La tâche n'est pas mince dans ce pays ravagé ; il est question de démobiliser 50 000 rebelles bénéficiant d'une amnistie et de procurer, durant un an, un soutien financier à quelque 300 000 membres des familles de ces combattants dont le leader, Jonas Savimbi, a été tué dans un affrontement en février.

L'ONU, le Portugal, les États-Unis et la Russie participaient aux réjouissances marquant l'avènement d'une ère de réconciliation. Il ne faut pas oublier que Washington a longtemps soutenu l'UNITA. L'on commence à peine à cer-



ner la vérité sur ce conflit. Washington affirme que son intervention en Angola fut motivée par la présence de troupes cubaines venues prêter main forte aux marxistes du MPLA (Mouvement populaire de libération d'Angola). C'est ce qu'avance Henry Kissinger dans ses mémoires. Cette version est contredite par le livre récent de Piero Gleijeses qui a eu accès aux documents d'époque : en juin et juillet 1975, écrit-il, lorsque se trame l'intervention américaine, « non seulement n'y a-t-il pas de Cubains en Angola, mais le gouvernement américain et la CIA ne pensent même pas à une présence cubaine » en ce pays. C'est un fait que des troupes cubaines sont intervenues en Angola et que l'URSS a facilité leur transport en affrétant dix

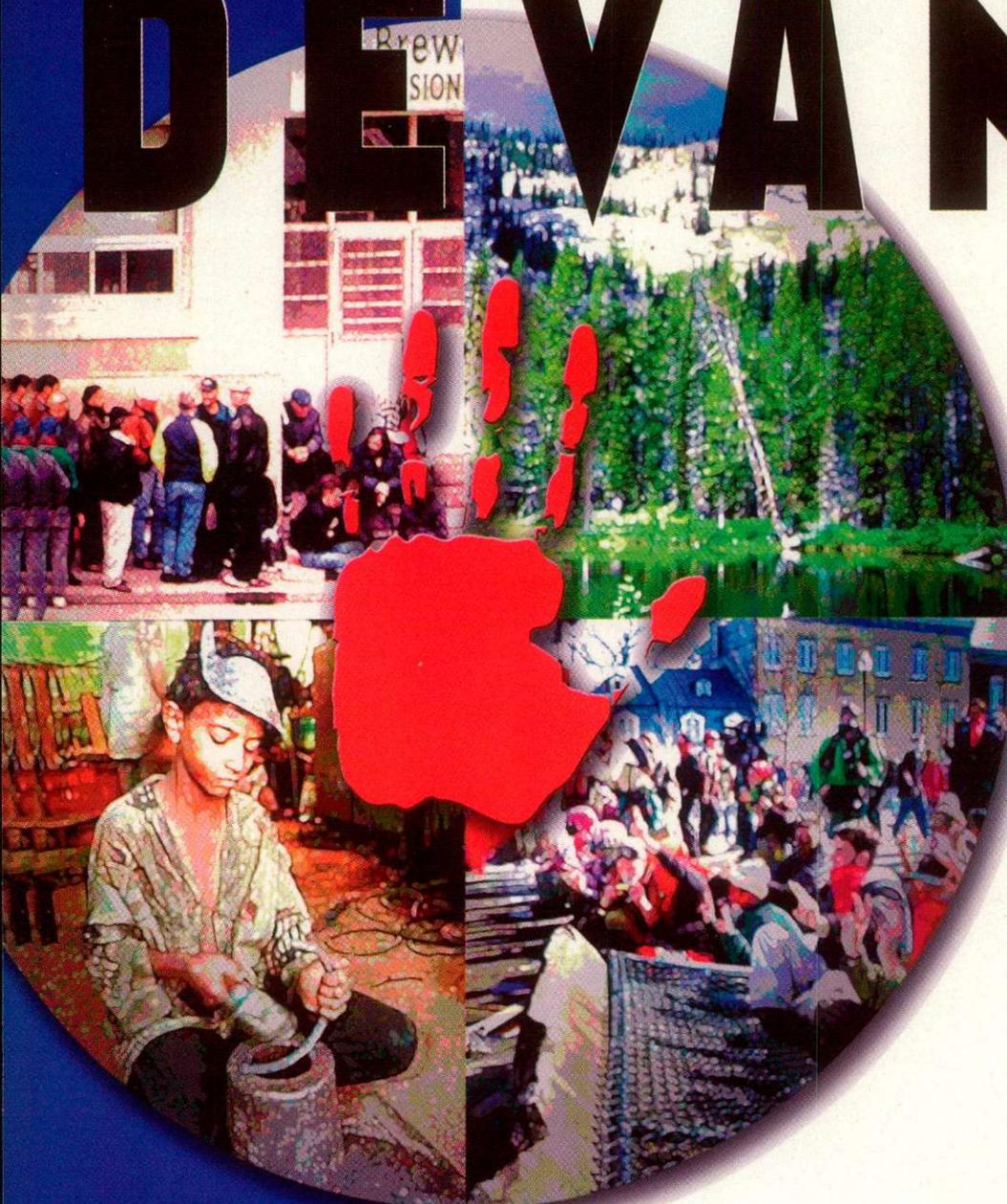
avions, mais ce pont aérien se produisit après que les États-Unis et l'Afrique du Sud alors régie par l'apartheid eurent pris position sur le terrain pour tenter d'empêcher le MPLA de prendre les rênes du nouvel État.

Terre brûlée

En Inde, Musulmans et Hindous connaissent des frictions qui ressemblent parfois à des pogroms planifiés, comme le laisse entendre un rapport récent de la Commission nationale des droits de l'homme. Horrible, cet incendie délibéré d'un train où périrent 58 Hindous. Perfide, cette politique de faire fuir des populations musulmanes du Gujarat en incendiant leur demeure ; on compte ainsi près de 100 000 personnes délogées qui s'empilent dans des camps. La guerre larvée a fait dire au premier ministre indien Atal Behari Vajpayee : « On ne répond pas à une action démente par un geste fou. »

Clément Trudel

DROITS DEVANT



ICI ET AILLEURS

La vraie sécurité
passe par
le respect
des droits
fondamentaux

La verdadera
seguridad pasa
por el respeto
de los derechos
fundamentales

True security
shall only be
achieved through
respect of
fundamental
rights for all

Manifestation 1^{er} mai 2002

Rassemblement à 18 h 30

Parc Lafontaine, angle Cherrier

Fête au Medley

À compter de 20 h

1170, rue St-Denis

**1^{er}
MAI**
2002



Pour connaître les activités du 1^{er} mai dans les autres
régions, consultez votre conseil central. (Voir page 14)